



Vergadering der Afgevaardigden vzw
Assemblée des Délégués asbl

Koninklijke Kynologische Unie St-Hubertus
Union Royale Cynologique Saint-Hubert
Section 4D Section

Secr. Cattrysse Rudy - Vrz.Pr. Deplancke Jean - Pierre - Secr.Adj. Burton Françoise



Mesures Covid 19 section 4D 08/06/2021

Concernant la reprise des compétitions autorisées, après demande et acceptation de la section, à partir du 9 juin 2021.

Le club organisateur doit suivre scrupuleusement les mesures à ce propos déjà décrites dans la lettre de nouvelles CORONA Update 08 06 2021 <http://www.kkush.be/fr/nouvelles>

PLUS

Avant le concours :

Les objets pour l'odorat seront préparés au moins une semaine à l'avance et seront manipulés avec gants ou pince. Ils seront placés dans une boîte hermétique.

Les petits bois marqués destinés aux conducteurs seront placés dans une autre boîte.

Il sera recommandé aux conducteurs de se munir de leurs propres séries d'haltères réglementaires.

Des haltères du club seront disponibles pour les concurrents n'en disposant pas.

Il sera demandé aux conducteurs qui emploieront les haltères du club de porter, à ces moments, des gants à usage unique (à disposition sur place). Ceci afin d'assurer la sécurité de tous, tout en évitant l'emploi de gel qui pourrait indisposer le chien lors de la prise d'haltère.

Lors du concours :

Prévoir du gel disponible pour tous à l'entrée et à la sortie du terrain, et au besoin pendant le concours.

Une boîte de gants à usage unique.

Le port du masque est recommandé et autorisé.

Le port du masque, pendant le parcours, n'est pas obligatoire pour le concurrent. Toutefois, il lui sera demandé de le porter au moment des échanges de matériel (odorat et rapport d'objet), si la distance d'1 m 50 ne peut être respectée.

Les stewards ou aide steward manipulant les haltères et petits bois porteront des gants à usage unique qui seront jetés et changés après chaque manipulation.

Dans le cas, où la distanciation sociale (1 m 50) risque de ne pouvoir être garantie, le port du masque est obligatoire pour les stewards.

Lors de la présentation, juges et concurrents se tiendront à au moins 2 mètres.



Vergadering der Afgevaardigden vzw

Assemblée des Délégués asbl

Koninklijke Kynologische Unie St-Hubertus
Union Royale Cynologique Saint-Hubert
Sectie 4D Section

Secr. Cattrysse Rudy - Vrz.Pr. Deplancke Jean - Pierre - Secr.Adj. Burton Françoise



La poignée de main n'est pas d'application.

Les différents obstacles seront manipulés uniquement par les stewards et aides stewards qui se désinfecteront les mains avec le gel hydroalcoolique avant et après chaque manipulation, ou porteront des gants.

Cantine : voir directives générales à ce sujet.

Dans le cas où des repas seront servis, il est obligatoire de porter un masque en cuisine et lors du service à table, ainsi qu'au bar.

Nous sommes bien conscients que toutes ces mesures sont exigeantes pour les clubs qui décident d'organiser malgré tout un concours. Elles sont toutefois indispensables, et, nous comptons sur la responsabilité de tous pour respecter ces mesures à la lettre, tout autant que les mesures d'ordre général, afin de pouvoir garantir la sécurité de tous.

Merci, et continuez à prendre soin de vous et des autres.

Le bureau de la section 4 D